

PLAN SOCIAL EN COURS AU GRETA M2S

Le GRETA M2S, Métiers de la Santé et du Social, est l'un des organismes de formation continue pour adultes relevant de l'Education Nationale. Rattaché au lycée Rabelais, son cœur de métier est la formation et l'insertion professionnelle des publics dits vulnérables.

Aujourd'hui, le GRETA M2S s'apprête à mettre en place un plan de licenciement massif parmi les 30 formateurs et formatrices et les 28 personnels administratifs.

Comment en est-on arrivé là ?

Des problèmes financiers sont apparus dès 2013, au nom desquels des efforts ont été demandés (et fournis) aux personnels :

- des enseignements réduits à quelques heures devant des publics de plus en plus hétérogènes ;
- des interventions dans plusieurs disciplines ;
- des interventions sur de très nombreux dispositifs ;
- des déplacements entre les différents sites (Montreuil, Crimée, EREA Alexandre Dumas, Lycée Rabelais) et les entreprises (parfois deux sites dans la même journée) ;
- une limitation drastique des heures de travail en équipe, des travaux pédagogiques, des réunions, etc.

Cette dégradation des conditions de travail a eu des conséquences sur les salarié.es : fatigue/épuisement, sentiment d'isolement, augmentation des arrêts maladies, burn-out... Le tout est accentué par la non reconnaissance des efforts et du travail effectué.

Malgré tous ces efforts, nous apprenons aujourd'hui que le déficit du GRETA M2S s'est considérablement alourdi : alors que fin août, l'administration prévoyait un trou de 300 à 400 000 euros, cette somme était passée à 712 500 euros fin septembre, pour se chiffrer à 957 890 euros mi-octobre !

Interpellée sur le sujet, la direction reste floue sur les raisons de l'accroissement abyssal du déficit. Concernant les mesures envisagées pour le combler, il n'y a pas eu d'informations claires, jusqu'au 8 novembre, si ce n'est des rumeurs de licenciements ou de non paiement de salaires.

Cela n'a pas été sans conséquences sur le moral et la santé des personnels.

Lors de la commission des personnels du 8 novembre, les solutions proposées sont :

- une dizaine de licenciements chez les formateurs et les formatrices, sans énoncer le nombre exact des personnels concernés ni les critères de licenciement ;
- des fins de CDD et/ou des licenciements pour les personnels administratifs ;
- la fermeture de l'un des sites (Crimée).

Est-ce aux salarié.es de faire les frais d'une mauvaise gestion qui, au mieux, relève de l'incompétence de M. Anglio, Président-ordonnateur du GRETA M2S ?

Alors que la question de la formation continue est mise en avant par les gouvernements successifs comme rempart contre le chômage, comment un organisme de formation public peut-il être laissé en déficit ?

M. Anglio a mis le plan de licenciement du GRETA M2S à l'ordre du jour du Conseil d'Administration du lycée Rabelais le mercredi 13 novembre. Refusons que les personnels soient à nouveau la variable d'ajustement de choix politiques et économiques pour lesquels ils n'ont jamais été consultés.

Le rectorat de Paris, tout comme la Mairie et la Région, doivent s'impliquer pour soutenir l'activité du GRETA M2S. La formation des publics dits fragilisés doit rester une priorité du service public et doit être assurée par des organismes du service public.

Nous exigeons :

➔ **que l'administration rende des comptes sur l'accroissement du déficit et sur sa gestion calamiteuse depuis 2013 ;**

➔ **l'annulation du plan de licenciement en cours.**

Nous appelons les personnels à se réunir en assemblée générale pour s'organiser collectivement face à la direction !